

RCS : PAU
Code greffe : 6403

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00731
Numéro SIREN : 798 102 620
Nom ou dénomination : A3SO

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2020 sous le numéro de dépôt 3294

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

RECEPISSE DE DEPOT

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

CABINET CONSULTANT AUDIT FRANCE
9 avenue DE MONTARDON
64000 Pau

V/REF :
N/REF : 2013 B 731 / 2020-A-3294

Le greffier du tribunal de commerce de Pau certifie qu'il a reçu le 22/05/2020, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 20/05/2020
- Changement de forme juridique - Transormation de la SARL A3SO en Société par actions simplifiées

Concernant la société

A3SO
Société à responsabilité limitée à associé unique
route d'Arette
64570 Aramits

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-A-3294 le 12/06/2020
R.C.S. PAU 798 102 620 (2013 B 731)

Fait à PAU le 12/06/2020,
LA GREFFIERE,



Bourdallé Dufau Audit & Conseils
Pierre BOURDALÉ DUFAU - Sandro D'OVIDIO
22, avenue Edouard VII - 64000 Pau
Tél. 05 59 11 20 20 / Fax 05 59 11 20 30
Mail bdac@bdac-jpa.com / Site www.bdac-jpa.com

A3SO SARL

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société A3SO SARL en société par actions simplifiée

A3SO SARL

Siège social : Route d'Arette – 64570 Aramits

Capital social : 1 500 €uros

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société A3SO SARL en société par actions simplifiée

A l'associé unique de la société A3SO SARL,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par l'associé unique en date du 20 mai 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 établis par le cabinet d'expertise-comptable AXXIO, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître des capitaux propres de 247 325 €uros, y compris un bénéfice de l'exercice pour 88 338 €uros et un capital social de 1 500 €uros.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 affiche une progression de plus de 20% par rapport à l'exercice précédent, avec une hausse corrélative de la sous-traitance et des charges de personnel permettant de dégager une rentabilité sensiblement équivalente à celle observée sur l'exercice 2018.

La trésorerie est excédentaire à hauteur de 216 934 €uros contre 186 400 €uros à la clôture de l'exercice précédent ; l'amélioration de la trésorerie provient principalement de la capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice partiellement absorbée par la hausse du besoin en fonds de roulement inhérente à la progression de l'activité.

- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 n'ont été approuvés au jour du présent rapport et il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis le 1^{er} janvier 2019.
- Les données comptables au 30 avril 2020 mises à notre disposition ne laissent apparaître aucune dégradation des principaux agrégats financiers de la société sur les premiers mois de l'année 2020 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier, si compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Pau, le 20 mai 2020

Le Commissaire aux comptes et à la transformation
BOURDALE DUFAU AUDIT & CONSEILS

Signé électroniquement le 20/05/2020 par
Sandro D' Ovidio



Sandro d'Ovidio
Associé

A 3 S O

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1500 €

Route d'Arette – 64570 ARAMITS

RCS PAU 798 102 620

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

(articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce)

Le soussigné :

Monsieur Arnaud, Etienne CHAUVIN
Né à OLORON SAINTE MARIE (64) le 17 avril 1986
De nationalité française, PACSE
Demeurant 11 rue Picasso – 64000 PAU

Associé unique et gérant de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle A3SO au capital de 1500 euros, dont le siège social est Route d'Arette 64570 ARAMITS, immatriculée au RCS de PAU sous le n° 798 102 620,

lequel envisage la transformation de ladite société en Société par actions simplifiée,

a décidé, conformément aux dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce, de désigner :

La société BDAC – BOURDALE DUFAU AUDIT ET CONSEILS 22, avenue Edouard VII – 64000 PAU, Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L 224-3 du Code de commerce et de l'établissement du rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L 223-43 du Code de commerce.

Fait à ARAMITS (~~64~~) le 20 mai 2020



Arnaud CHAUVIN